

# 24è CHALLENGE DE BIKE & RUN ARDENNAIS

## RÈGLEMENT 2019-2020

### ARTICLE 00 - ASSURANCES

Les concurrents sont sensés connaître ce règlement.

L'inscription d'un concurrent à une épreuve du challenge vaut acceptation de ce règlement par ce concurrent. Les concurrents et organisateurs sont assurés uniquement en responsabilité civile.

Les frais dus à un vol, à un accident ne sont pas couverts.

### ARTICLE 01 - CALENDRIER DES EPREUVES

1 – 15/09/2019 - <u>ROCROY</u>	Bike & Run	... km (.. boucles)
2 – 29/09/2019 ou 27/10/2019 – <u>Rouvroy</u>	Bike & Run	... km (... boucles)
3 – 20/10/2019 - <u>ANGECOURT</u>	bike and run	13km (3 boucles)
4 – 01/11/2019 - <u>GIVONNE</u> <b>CHAMPIONNAT DES ARDENNES</b>	Bike & Run	...km (... boucles)
5 – 09/11/2019 – <u>MONTCY NOTRE DAME</u>	bike and run	...km (...boucles)
6 – 17/11/2019 – <u>VILLE SUR LUMES</u>	Bike & Run	...km (.. boucles)
8– 01/12/2019 – <u>VAUX CHAMPAGNE</u>	Bike & Run	... km (.. boucles)
9 – 15/12/2019 – <u>SECHEVAL</u>	Bike & Run	... km (.. boucles)
10 – 05/01/2020 – <u>NOUZONVILLE</u>	Bike & Run	14km (4 boucles)
11 – 12/01/2020 - <u>BALAIVES</u>	Bike and run	... km (... boucles)
12- 26/01/2019 - <u>ST MENGES</u>	Bike & Run	... km (.. boucles)
13– 02/02/19 - <u>CHARBOGNE</u>	Bike & Run	... km (.. boucles)
14 – 16/02/2019 - <u>GERNELLE</u>	Bike & Run	... km (.. boucles)
14- 01/03/2019 – <u>VRIGNE AUX BOIS</u>	Bike & Run	... km (.. boucles)
15 – 08/03/2019 – <u>VIVIER AU COURT</u> <b>Finale du challenge</b>	Bike & Run	... km (.. boucles)

Les départs sont à 14 h pour les courses poussins, pupilles, benjamins et 14 h 30 pour les courses minimes, cadets, juniors, séniors, vétérans.

Les minimes effectuent 1 boucle avec les adultes équivalent à 4 ou 5 km

Les cadets (te)s effectuent la distance de la course adulte amputée d'1 boucle environ 7 ou 8 km

Les junior(e)s font la même distance que les adultes.

## ARTICLE 02 - CATEGORIES D'AGES

TYPES	années de naissance
- <b>PO/ Poussin</b>	: <b>2011 – 2012</b>
- <b>PU / Pupille</b>	<b>2009 - 2010</b>
- <b>BF /</b> Benjamine et <b>BM /</b> Benjamin	: <b>2007 – 2008</b>
- <b>MF /</b> Minime féminine et <b>MM /</b> Minime masculin	: <b>2005 – 2006</b>
- <b>CF /</b> Cadette et <b>CM /</b> Cadet masculin	: <b>2003 – 2004</b>
- <b>JF /</b> Junior féminine et <b>JM /</b> Junior masculin	: <b>2001 – 2002</b>
- <b>SF /</b> Sénior féminine et <b>SM /</b> Sénior masculin	: <b>1981 – 2000</b>
- <b>VF /</b> Vétéran féminine et <b>VM /</b> Vétéran masculin	: <b>1980 et avant</b>

Toute équipe composée de 2 athlètes de catégories d'âge différentes est automatiquement classée dans la catégorie SF ou SM.

- **M /** Mixte : catégorie unique quel que soit l'âge des concurrents **1980 et après**
- **MV /** Mixte Vétéran : **1980 et avant**

## ARTICLE 03 - CERTIFICAT MEDICAL

- Athlètes licenciés fédéraux FFA, FFC, FFTRI, UFOLEP présentation **obligatoire de la licence lors de l'inscription.**
- Athlètes non-licenciés triathlon, cyclisme, athlétisme, : **fourniture obligatoire d'un certificat médical** à la pratique du **sport en compétition** daté de moins de 3 mois avant la première épreuve engagée (photocopie acceptée, conservée par l'organisateur de l'épreuve).

**Aucun dossard ne sera délivré en cas d'absence d'une pièce obligatoire énoncée ci-avant.**

## ARTICLE 04 - INSCRIPTIONS

Présence simultanée obligatoire des 2 coureurs à la table d'inscription (émargement + présentation des pièces d'identité, licences, certificats médicaux, ...).

Horaires d'inscription = **à partir de 13h00**

Droits d'engagement = **12,00€ / équipe.**

Maximum 5€ par équipe enfant.

Les pré-inscriptions se feront via le lien suivant :

## ARTICLE 05 - REGLES DE COURSE

Une équipe est constituée de deux coureurs, avec un ou deux VTT selon la nature de l'épreuve (Bike & Run ou Duathlon VTT).

Le VTT doit toujours être en mouvement, il se transmet de la main à la main.

**La distance entre les 2 coureurs de l'équipe ne doit jamais excéder 10 mètres.**

**Les relais VTT / CP sont obligatoires.**

Les deux équipiers doivent franchir la ligne d'arrivée ensemble, le temps de course étant pris au passage du 2<sup>ème</sup> équipier sur la ligne.

Le dossard (accrochage en position ventrale) ou la plaque de VTT doivent rester visibles durant toute la durée de l'épreuve.

**Le port d'un casque à coque dure homologué NF est obligatoire pour chaque équipier durant l'intégralité de l'épreuve, jugulaire serrée.**

Les deux équipiers doivent porter des **tenues identiques.**

Les chaussures de cross country avec pointes sont interdites pour des raisons de sécurité. Les vélos de cyclo-cross, tandems et à assistance électrique sont interdits.

A NOTER QU'UNE PENALITE DE 15 POINTS SERA APPLIQUEE AUX EQUIPES :

- QUI NE PORTENT PAS LE MÊME MAILLOT
- QUI NE RESPECTENT PAS LES 10M
- QUI N'ADOPTENT PAS UNE ATTITUDE CONVENABLE ENVERS LES ORGANISATEURS OU LES CONCURRENTS

L'assistance technique pour les VTT est autorisée uniquement au niveau de la ligne de Départ / Arrivée et du parc à vélos.

Toute assistance ou aide d'un tiers en dehors de ces zones sera sanctionnée d'une disqualification.

## ARTICLE 06 - RESPECT DU REGLEMENT

Des commissaires de course sur les parcours veilleront au respect du règlement des épreuves du Challenge et seront habilités à distribuer des avertissements.

**Première infraction au règlement** = avertissement ou pénalité.

**Deuxième infraction au règlement** = disqualification de la course.

Les organisateurs du Challenge restent souverains quant aux décisions des Commissaires de course, aucun jury d'appel n'est prévu sur les courses.

## ARTICLE 07 - CLASSEMENTS

**Le classement général du Challenge est établi sur les 11 meilleurs résultats de l'équipe.**

**(Les équipes n'ayant pas les 11 courses seront quand même classées)**

En cas d'égalité de points dans le classement général final du Challenge, l'équipe la mieux classée lors de la finale sera déclarée vainqueur.

Toute équipe participant à une épreuve marque des points et est automatiquement intégrée dans le classement du Challenge.

Les équipes ayant participé à toutes les épreuves du challenge se verront attribuer un **bonus de 50 points**,

**NOUVEAU, Création d'un mini challenge pour les jeunes poussins à benjamins.  
Pour être classé l'équipe devra faire un minimum de 5 courses**

Pour les classements des différentes courses, l'organisateur récompensera les 3 premiers femmes et hommes de chaque catégories (Poussin, Pupille, Benjamin, Minimes, Cadet, Junior, Senior, Vétéran, Mixte et Vétéran Mixte).

## ARTICLE 08 - RECOMPENSES

Les récompenses du Challenge sont distribuées aux équipes ayant au moins 8 courses et en fonction de leurs classements, **avec participation obligatoire à la finale.**

**Les équipes ayant participé à toutes les épreuves du challenge seront récompensées lors de la finale**

Par ailleurs, le podium de chaque catégorie d'âge est spécifiquement récompensé. Ceci dès la catégorie minime.

## ARTICLE 09 - ATTRIBUTION DES POINTS SUR CHAQUE ÉPREUVE

1 <sup>ère</sup> équipe	120 points
2 <sup>ème</sup>	115 points
3 <sup>ème</sup>	110 points
4 <sup>ème</sup>	105 points
5 <sup>ème</sup>	100 points
6 <sup>ème</sup>	95 points
7 <sup>ème</sup>	90 points
8 <sup>ème</sup>	85 points
9 <sup>ème</sup>	84 points
10 <sup>ème</sup>	83 points
etc..	